



PEP'S TRIEVES

CR de la réunion du CLE du 14 novembre 2019

22 personnes – 10 demandeurs d'emploi

Objectifs :

- faire converger le travail des commissions
- se donner des règles de fonctionnement
- tenir et maintenir l'envie de départ jusqu'à la promulgation de la 2<sup>ème</sup> loi qui devrait être votée en juin. Il faut que l'organisation tienne compte d'une fatigabilité dans la durée.

Matin : restitution des commissions

**Entreprises :**

La présence des employeurs est nécessaire

Besoin de plus de ressources pour aller à leur rencontre

Aller vers les employeurs, globalement peu présents au sein du CLE

Travail d'identification par secteur d'activité :

- Agriculture : lien avec Sitadel
- Social/Aide à la personne : CIAS
- BTP/grosses entreprises
- Collectivités territoriales
- Associations

Elaboration d'une méthodologie pour aller à la rencontre : canevas d'entretien : présentation du projet – recensement de leurs besoins – propositions

16 rencontrées ; 13 à rencontrer

**Activités :**

Analyse des besoins du territoire par une rencontre des acteurs de la CdCT

Recherche sur les moyens pour mobiliser les CLD, employeurs,

Mutualiser, optimiser les ressources avec les entreprises : matériel, locaux ....

Complémentarité territoriale : créer de la valeur ajoutée

Choisir des activités qui favorisent le lien social

Planifier les activités recensées

Géolocaliser

Résoudre la question de la mobilité

Polyvalence proposée dans les activités

Base : 30 % minimum d'activité choisie

Pistes d'activités :

Un pôle ressources vertes : valorisation des déchets (mulch, granulats de tuiles, broyat...) ; production de produits

Une conciergerie : besoins des particuliers, remplacements, appoints saisonniers : annualisation

Un atelier SAV – bois – fabrication - biodigesteur, deshydratation solaire (transformation surplus de production alimentaire )

Rechercher de la rentabilité

Contour de l'EBE à travailler et plan d'affaire à construire pour chaque activité

Mobilité : une activité à part entière pour le projet et élargie au territoire

### **Compétences :**

Aller chercher les DELD invisibles (sur 150 personnes rencontrées pendant les permanences,

55 sont privées d'emploi)

Définition positive des CLD

### **Locaux :**

Local des Sagnes à finir d'emménager avec une boîte à clés pour l'accessibilité à tous.

Règlement intérieur en cours

Visualiser : banderole sur le balcon (utilisable pour les manifestations)

Besoin de finaliser les activités pour définir les besoins de locaux.

Plusieurs lieux sur le territoire en fonction des activités et des opportunités

Repérages de lieux disponibles : terrain sur la commune de Chatel en Trièves, des locaux disponibles aux Sagnes, des partenariats avec des entreprises (ex menuiserie de l'ALHPI, Ermitage Jean Reboul...)

Statut juridique ? Rester une activité de la Réserve ou s'autonomiser ?

Demandes de subventions pour construire la suite

Ligne internet et achat d'un ordinateur ?

### **Communication :**

Prestataire de service du projet et des autres commissions

Contenu, Cible, Support

Charte graphique

Site internet

Synchroniser les besoins avec les différentes commissions

Besoin de renfort

Interne : partager tous les CR avec le Règlement Général de la Protection des Données

Externe : en direction des DELD, des entreprises, des élus :

- faire signer l'engagement (ci-joint), associations, habitants, employeurs...

Utiliser tous les supports de communication existants sur le territoire ainsi que les lieux de passage

- Faire signer la pétition demandant le vote de la 2ème loi

Prioriser les actions

### **Méthodologie**

Objectifs : recenser et analyser les besoins de chaque commission (aide à la définition des problématiques, cerne le périmètre d'action) ; identifier et suivre (propose un plan d'action si besoin, suit les avancées, s'inquiète des échéances, valide et rend publique); organiser (outils et règles)

Lien avec la communication interne évident

Présentation du projet PEP'S Trièves : aider tous les membres du CLE à présenter le projet

Comment mieux organiser le co voiturage, la communication sur le calendrier ?

Comment animer en visant efficacité sans oublier la convivialité ?

Proposer qu'un membre de chaque commission participe à cette commission méthodo

Repérer les différentes instances et l'organisation du projet : organigramme

Souci d'accueillir les nouveaux

### **Gestion du budget :**

4000 € du Département + du temps de techniciens

8000 € de la DIRECCTE (Etat).

La CDCT met à disposition des véhicules et les frais d'essence, et du temps de 2 techniciens  
Cet argent a été versé à l'association la réserve dont Marc est le président, Chrystel la comptable.

Un salaire était prévu pour animer cette candidature, Marc a décliné et s'implique bénévolement dans l'animation, la DIRECCTE a donc diminué sa participation.

- Se donner des règles de fonctionnement : nouvel organe de décision
- Chaque commission fait remonter ses besoins
- Faut-il indemniser les DE participant ? sous forme de remboursement au moins des frais de déplacement ?

Ont déjà été dépensés 600 € environ :

les repas pour la visite à Villeurbanne et la réunion de la GRAPPE

l'assurance du local

du petit matériel

**Le COTECH** : c'est une instance qui réunit les personnes qui ont initié le projet : Stéphane et Claudine, techniciens de la CdCT, Pascale et Christelle, techniciens du département, Pôle Emploi, la DIRECCTE, l'association La Réserve. Elle s'est élargie à Jacqueline ces derniers mois et depuis le dernier CLE à un représentant de chaque commission. Elle anime les CLE mais ne décide rien à part au niveau politique (exemple de l'écriture de la candidature : commande faite par les élus de la CdCT avant la fin de leur mandat, c'est-à-dire début 2020). L'écriture de la candidature permet de voir ce qu'on a fait et où il y a des « trous dans la raquette ».

Si nous ne sommes pas retenus, le travail effectué pourra s'orienter vers d'autres perspectives.

- Décision de suppression de cette instance

**Le CLE** ne doit décider que des orientations stratégiques, leur mise en œuvre est déléguée aux commissions. Système coopératif, organique et non pas hiérarchique.

On doit travailler dans la confiance

C'est difficile de décider à 40

- Mise en place

-d'un comité décisionnel représentatif des commissions et des composantes du projet :  
DELD : 2 représentants (1 homme et 1 femme), employeurs (1), associations (1), habitants (1), structures d'insertion (1), collectivités (1), élus (1), partenaires (PE, DIRECCTE, MRIE...) (1) ; Soit 9 membres ;

Il doit décider par une majorité de 70 %.

-d'un comité éthique « sentinelle » non décisionnel mais garant du cadre, qui aide à l'orientation, suit et préserve le vivant du projet, fait face aux événements qui peuvent mettre en danger l'équilibre du projet, qui connaît les facettes politiques du projet, dont les membres sont reconnus par leur vision du projet :

Proposition est faite de 5 membres, non choisis à ce jour.

Ces 2 instances font partie du CLE

Le CLE doit se donner les moyens d'aller consulter les représentations absentes aux réunions du CLE

- Le droit de vote ?

Il doit continuer à rester ouvert et se laisser interroger par des « nouveaux ». On peut rentrer sortir et revenir. Le CLE est le lieu où peuvent s'exprimer les opinions et les désaccords.

### **Décisions**

-mutualiser COTECH, commission Methodo et communication interne en une **commission animation du projet**

-le groupe « locaux » planche sur la recherche de subventions

- que chacun repère le nombre de km qu'il effectue dans le cadre du projet pour qu'on l'intègre dans les budgets

-Créer un organe de décision représentatif des 8 composantes du projet par des personnes impliquées aussi dans une commission. Les représentants peuvent et doivent tourner pour tenir compte de la fatigabilité, pour faire monter en compétences tout le monde. Ils doivent avoir une connaissance du projet. Les commissions font remonter les besoins de décisions par un rapport synthétique.

-Envisager une embauche de coordination du projet : élaborer profils de poste

- Appel à candidature avant le prochain CLE

-Proposition d'organiser un CLE spécial entreprises : le 12 décembre de 17h30 à 19h30 avec invitation en copie aux 27 maires. Présence de PE souhaitée.

- Invitation à envoyer la semaine prochaine avec coupon réponse

-Programmer le film « Nouvelle Cordée » à l'Ecran vagabond qui pourrait être suivi d'un débat.

**Prochaine réunion** du Comité Local pour l'Emploi le 5 décembre, sur un horaire 17h – 21h avec un repas partagé.